

AGENT MANDATAIRE

Missions

Spécialiste de l'immobilier, l'agent mandataire est un agent commercial qui reçoit un mandat pour le compte d'un mandant. Ses missions sont les suivantes :



Relationnel

Organisation

Rigueur

Dynamisme

Mobilité

Location et vente de biens immobiliers

Établissement des autorisations administratives

Suivi des clients et de l'avancée des travaux éventuels

Mise en relation des acheteurs et vendeurs ou bailleurs et locataires

Savoir-faire

- Maîtrise du droit commercial et de l'immobilier
- Maîtrise des techniques de négociation
- Capacité rédactionnelle
- Techniques de vente